

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Secrétariat général Délégation à la mobilité et aux carrières Dossier suivi par : Michel MAGIMEL et Gilles LE LARD 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP Tél. : 01.49.55.81.80 - Fax : 01.49.55.83.70 Réf: MM/ND	NOTE DE MOBILITE SG/DMC/N2013-0188 Date: 19 novembre 2013
---	--

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse : 19 décembre 2013
Nombre d'annexe: 1

Objet : Un appel à candidatures pour le poste de Directeur de l'INFOMA.

Mots-clés : APPEL A CANDIDATURES - ADMINISTRATION CENTRALE : SG – SRH – DIRECTEUR INFOMA

Destinataires	
<u>Pour attribution :</u> Administration centrale Services déconcentrés Établissements d'enseignement Établissements publics Réseau des IGAPS	<u>Pour information :</u> Syndicats

Ouverture du poste suivant :

Le poste de directeur de l'INFOMA (Institut national de formation du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt) est susceptible d'être vacant à compter du 1^{er} mars 2014.

Modalités de candidatures :

Les dossiers de candidature, composés d'une lettre de motivation et d'un *curriculum vitae*, doivent être transmis avant le 19 décembre 2013, au Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, à l'attention de Monsieur le Secrétaire Général.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières (tél : 01 49 55 81 80) et auprès du service des ressources humaines (tél : 01 49 55 46 74).

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

**Directeur de l'INFOMA
(Institut national de formation du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt)**

Localisation : 16 rue du Vercors – 69960 CORBAS

**Catégorie : A+
Vacance certaine**

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	<p>L'INFOMA (Institut national de la formation du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt est un établissement public national administratif placé sous la tutelle du service des ressources humaines. L'établissement public met en œuvre la formation initiale des techniciens supérieurs recrutés au 1^{er} grade (formation à l'INFOMA et à distance) et au 2^{ème} grade (formation d'une année à l'INFOMA dont une partie de stage dans les services). Les effectifs formés sur 2013-2014 seront d'environ 230 techniciens supérieurs. Il est un opérateur important de la formation continue « métiers » des agents du ministère affectés en services déconcentrés. L'INFOMA emploie environ 50 agents permanents, essentiellement rémunérés par le MAAF, sur ses deux centres de Lyon-Corbas et Nancy.</p> <p>Son budget annuel est d'environ 2 millions d'euros (hors rémunération des agents sur plafond d'emploi MAAF).</p>	
OBJECTIFS DU POSTE	<p>Le directeur de l'INFOMA assure la direction de l'établissement public. Il est l'autorité hiérarchique des techniciens supérieurs 2^{ème} grade stagiaires. Il participe aux réflexions et évolutions conduites par l'administration centrale sur le recrutement des techniciens supérieurs et l'organisation de la formation continue des agents du ministère.</p>	
DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER	<p>Le directeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - encadre et anime les agents de l'INFOMA ; - négocie avec la tutelle les moyens humains et financiers de l'établissement ; - encadre les fonctionnaires stagiaires à l'INFOMA ; - appuie l'organisation des concours de recrutement et examens professionnels concernant les techniciens supérieurs ; - participe aux réflexions et projet du ministère sur la formation continue des agents en services déconcentrés. 	
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	<p>Les directions du MAAF : SG, DGAL, DGER, DGPAAT. Les organisations syndicales présentes au Conseil d'Administration de l'INFOMA. Les établissements de l'enseignement supérieur agricole.</p>	
COMPETENCES LIEES AU POSTE	SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des missions et des métiers du ministère ; - Connaissance des outils de la formation continue 	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience d'encadrement ou de direction d'équipe - Très bonnes capacités relationnelles - Capacités de synthèse et d'organisation
PERSONNES A CONTACTER	<p>Michel MAGIMEL – Délégué à la mobilité et aux carrières (Mail : michel.magimel@agriculture.gouv.fr) - Tél : 01 49 55 81 80.</p> <p>Jacques CLEMENT – Chef du service des ressources humaines (Mail : jacques.clement@agriculture.gouv.fr) - Tél : 01 49 55 46 74.</p>	